

Croissance, déficit, dette: la France cale plus que prévu

Le nouveau programme de stabilité, qui reprend l'évolution des agrégats économiques d'ici à 2022, est impacté par le ralentissement de l'activité.

ANNE DE GUIGNÉ @adeguigne

Nous baisserons la pression fiscale de 1,4 point [sur le quinquennat], nous allons plus loin que nos ambitions initiales

BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, DANS LES ÉCHOS

Il faut être responsable. Mon rôle est de répéter qu'en face des dépenses, il y a des recettes

GÉRALD DARMANIN, MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS, SUR FRANCE INTER

POLITIQUE ÉCONOMIQUE Les fonctionnaires européens ne devraient pas se précipiter sur la nouvelle trajectoire des finances publiques françaises - le «programme de stabilité», dans le vocabulaire bruxellois - que Bercy s'appête à leur envoyer... Ce cadrage macroéconomique va en effet être contredit dans les prochaines semaines par les annonces présidentielles. «Ce programme de stabilité est établi indépendamment des conclusions qui pourront être tirées du grand débat, a confirmé Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, dans un entretien aux Échos. Il sera adapté en temps et en heure s'il doit l'être.» Sont en effet attendues, a minima, des réductions d'impôts pour les classes moyennes qui auront deux effets parallèles: l'abaissement du taux des prélèvements obligatoires et le relèvement, via la baisse des recettes, de ceux de dette et de déficit.

Un «cadeau» quasi certain dont la France n'a pas les moyens. Avant même la prise en compte des conclusions du grand débat, le gouvernement a déjà nettement revu à la baisse tous ses objectifs de réduction de dette et de déficit du quinquennat. Et ce, à cause principalement du ralentissement de la croissance. L'exécutif table désormais sur une progression du PIB stable de 1,4% jusqu'à la fin du mandat d'Emmanuel Macron, soit plus ou moins le rythme de croisière de l'économie tricolore. Avant que se durcisse il y a un an la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis qui a freiné l'expansion de l'ensemble des économies, les

prévisions étaient encore de 1,9% pour 2019, puis de 1,7% jusqu'en 2022.

Dans ces conditions, le gouvernement a dû renoncer à son rêve de clore le quinquennat sur un budget, peu ou prou, à l'équilibre. Il vise désormais un déficit de 1,2% en 2022 quand il espérait, il y a un an, un budget dans le vert de 0,3% en 2022. La trajectoire de la dette dérape également. L'exécutif espère dorénavant boucler le quinquennat sur une dette à 97% du PIB quand il tablait sur un plus sérieux 89% un an plus tôt.

Prévisions très optimistes

Rédigé début 2018 dans l'euphorie du net rebond de croissance du dernier trimestre 2017, le premier programme de stabilité de l'ère Macron paraît, un an plus tard, incroyablement optimiste. En tout cas plus que les prévisions établies pendant la campagne présidentielle, qui se rapprochaient davantage de celles des nouvelles trajectoires

qui vont être envoyées à Bruxelles. «Les déficits sont plus importants que jamais, s'est d'ailleurs agacé Eric Woerth, le président LR de la commission des finances et ancien ministre du Budget, sur France 2. C'est insupportable après trois années de croissance. La vérité, c'est qu'on décroche par rapport à nos voisins. On est le pays le plus déficitaire de la zone euro. Il y a une crise de l'État qui ne sait pas réformer.»

Bruno Le Maire et Gérald Darmanin présenteront formellement en Conseil des ministres le 10 avril cette nouvelle trajectoire des finances publiques. Accompagnée de son «programme national de réformes», qui devrait lui aussi être revu suite aux conclusions du grand débat, elle sera envoyée à la Commission européenne avant la fin du mois. L'exercice est rituel. Chaque année, tous les membres de l'Union s'y soumettent. La Commission répond, en juin, par un document technique d'évaluation et des propositions de recommandation. ■

Bercy table toujours sur une désindexation des retraites en 2020

La trajectoire des finances publiques envoyée fin avril à la Commission européenne prévoit la prolongation de la désindexation des pensions de retraite en 2020, a confirmé Bercy au Figaro mercredi. Or cette désindexation, votée dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 et qui devait rapporter plus de 2 milliards d'euros l'année prochaine, a été

censurée par le Conseil constitutionnel fin décembre. Elle n'est donc prévue dans aucun texte législatif et devra être revotée, le cas échéant, à l'automne prochain pour être opérante. Par ailleurs, Bercy n'a pas non plus pris en compte dans sa nouvelle trajectoire des finances publiques une éventuelle réindexation sur l'inflation en 2020 des petites retraites. G. G.

Écalle: «C'est long et difficile de réduire la dépense»

François Écalle, en disponibilité de la Cour des comptes, est spécialiste des finances publiques et préside le site Fipeco.fr.

LE FIGARO. - Que vous inspirent les nouvelles projections financières du gouvernement?

François ÉCALLE. - Il est normal que le gouvernement révise ses prévisions à la baisse au vu de la dégradation de l'environnement économique international. Il aurait d'ailleurs pu être un peu plus pessimiste. Une chose m'étonne: l'exécutif table sur un regain d'inflation en 2022, qui atteindrait 1,8%, sans pour autant que la croissance reparte. Certes, la hausse des prix se rapprocherait ainsi de la cible d'inflation de la BCE (2%). Mais cela permet aussi d'enjoindre quelque peu le profil des finances publiques. D'abord en gonflant le PIB, ce qui mécaniquement fait baisser le taux d'endettement. De plus,

cela permet d'améliorer les prévisions de recettes, tandis que les dépenses, elles, n'augmentent qu'avec retard par rapport à l'inflation (en l'occurrence en 2023, c'est-à-dire hors du champ de la prévision).

Comme ses prédécesseurs, Macron revoit à la baisse ses objectifs de réduction du déficit...

Depuis des décennies, tous les gouvernements font cela. S'il est techniquement facile de diminuer les impôts (il suffit de modifier un article dans le Code général des impôts), il est moins aisé de réduire la dépense publique - c'est long et difficile. En l'espèce, la majorité a surestimé sa capacité à réaliser des économies. Certes, ses plans santé ou logement vont dans le bon sens, mais ne produiront des économies qu'à long terme. Pire, si l'exécutif confirme l'abandon de l'outil fiscal - la taxe carbone - pour financer la

transition écologique, il leur faudra très probablement utiliser l'outil budgétaire via des subventions ou des niches fiscales. D'où des dépenses supplémentaires à venir.

Vu ces prévisions, qu'arriverait-il en cas de nouvelle crise?

Le déficit structurel (celui qui ne dépend pas de la conjoncture économique, NDLR) baissera encore moins que prévu d'ici la fin du quinquennat. La dette frôlera les 100% du PIB en 2022, alors que, dans ses précédentes estimations, elle diminuait à 90% du PIB. Donc, si la situation économique se dégrade, la France se trouvera dans une position encore plus fragile que celle que nous décrivions en novembre dans Le Figaro (lire nos éditions du 12 novembre 2018). En cas de crise similaire à celle de 2008, la dette devrait dépasser les 120% du PIB. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR G. G.



COLL. PERS.

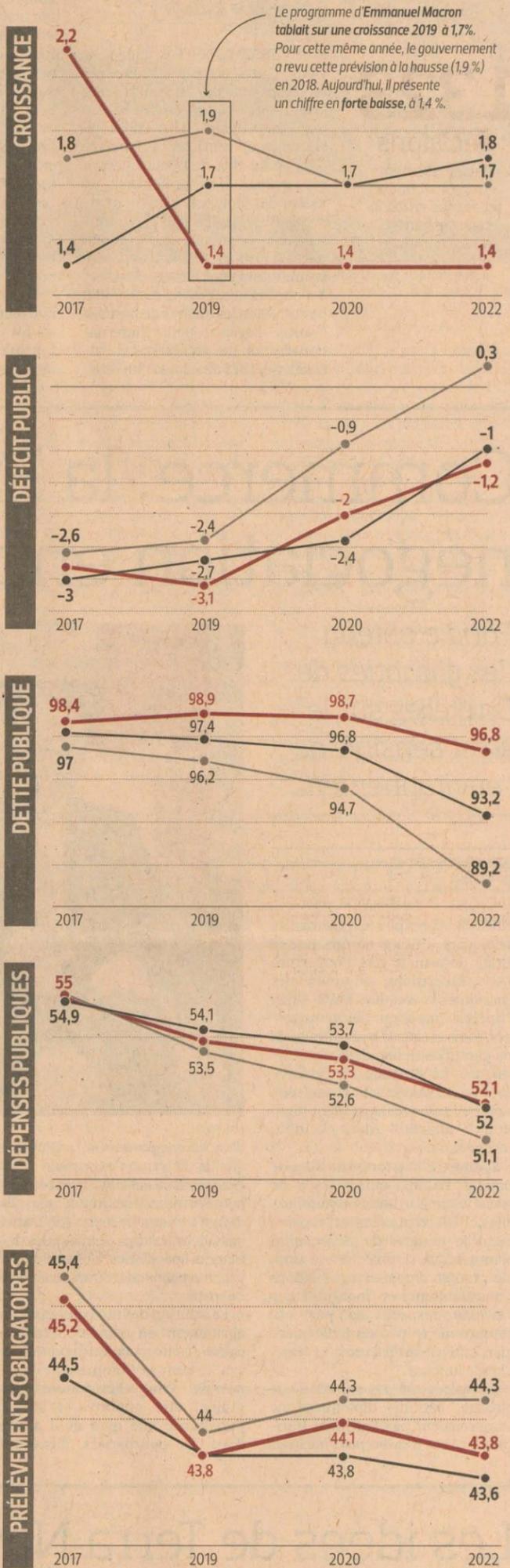
Si la situation se dégrade, la France se trouvera dans une position encore plus fragile. En cas de crise similaire à celle de 2008, la dette devrait dépasser les 120% du PIB

FRANÇOIS ÉCALLE

Évolution des finances publiques...

En % du PIB

— ... selon le programme d'Emmanuel Macron en 2017
— ... selon le pacte de stabilité, en avril 2018
— ... selon le pacte de stabilité, en avril 2019



Source: PLF 2019

Infographie LE FIGARO